COMMUNE DE HIRTZBACH







AOUT 2018

Informations paroissiales □ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.89.44.55 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel: frechin.vincent@orange.fr

Robert TUMU: 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20.

□ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : 17 €.

☐ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact six mois au moins avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers);
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (contact : R. et M-P WOLFER – 03 89 57 26 40).

□ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins 3 mois avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale);
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Vincent FRECHIN, curé doyen au 03.89.40.51.62.

□ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

☐ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 06.41.32.23.96

M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

☐ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
 M. Gérard STOECKLIN 03.89.25.02.48 ou au 06.01.18.56.27
- Pastorale des Confirmations :
 M. Vincent FRECHIN 03.89.89 44 55 ou 06 80 08 77 30
- Profession de Foi :
 M. Vincent FRECHIN 03.89.89 44 55 ou 06 80 08 77 30
- Service de l'Evangile auprès des malades Mme MARTIN (03 89 40 51 07) ou Mme REDERSTORFF (03 89 25 82 13)
- Pastorale des Chorales
 M. Paul VETTER 03.89.07.12.12
- CARITAS Secours Catholique Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

- ☐ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.08 au 31.08.2018) :
 - Dimanche 12.08.2018: 09 H 30 Messe
- ☐ Durant le mois d'août 2018 sont invités à servir à l'Autel :

Le 12.08 Elise MEYER – Philaé PARISOT à **09 H 30** Xavier BURGY – David HAENNIG

Balayage mécanisé

Le prochain balayage par engin spécialisé aura lieu le **jeudi 02 août 2018**.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse et entretenons régulièrement les abords des propriétés, les endroits non accessibles à l'engin ainsi que les caniveaux.

2. Communiqué de l'Association des Donneurs de Sang

L'Association des Donneurs de Sang invite ses membres et toutes les personnes souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le lundi 13 août 2018 au Foyer Saint Maurice, de 16 h 30 à 19 h 30.

La période estivale enregistre traditionnellement une baisse des stocks de produits sanguins, de sorte que l'Association compte sur une mobilisation des donneurs et espère en attirer de nouveaux.

A titre d'information, la collecte organisée le 12 juin dernier à CARSPACH a réuni 79 donneurs.

La collation proposée se composera de sandwiches, merguez/chipolata/saucisse blanche.

Les enfants sont les bienvenus : un atelier dessin ainsi qu'une collation leur seront proposés.

3. Permanences du secrétariat de mairie au mois d'août

En raison des congés d'été, les permanences du secrétariat de la mairie seront assurées comme suit du 16 août au 02 septembre 2018 :

- jeudi 16.08.2018 : fermé

- vendredi 17.08.2018 : de 17 H à 18 H

(inclus permanence du Maire et des Adjoints)

- <u>lundi</u> 20.08.2018 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H

- mardi 21.08.2018 : fermé

- mercredi 22.08.2018 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H

- <u>jeudi 23.08.2018</u> : fermé

- vendredi 24.08.2018 : de 17 H à 18 H

(inclus permanence du Maire et des Adjoints)

- <u>lundi 27.08.2018</u>: de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H

- <u>mardi 28.08.2018</u> : fermé

- mercredi 29.08.2018 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H

- jeudi 30.08.2018 : fermé

- <u>vendredi 31.08.2018</u> : de 17 H à 18 H

(inclus permanence du Maire et des Adjoints)

4. Visite guidée

Une visite guidée du village, conduite par Sabine HATTSTATT, adjointe au Maire sera proposée le **mardi 21 août 2018 à partir de 14 h 00**, en lien avec l'Office de Tourisme d'ALTKIRCH (gratuit).

Départ place de la Mairie.

5. Opération Brioches au profit de l'APEI

L'APEI de HIRSINGUE engage sa 32^{ème} « Opération Brioches » du mardi 04 au dimanche 09 septembre 2018.

Le produit de cette vente sera entièrement affecté à la poursuite du projet « Humanisation » du bâtiment Jean CUENY. La rénovation des chambres et des lieux de vie, ainsi que la mise en accessibilité est terminée. L'association est tenue d'engager 30 % du montant global des travaux qui se sont élevés à environ 3,3 millions d'euros.

La principale source de revenus de l'APEI HIRSINGUE est l'« Opération Brioches » et les divers dons. Votre aide lui est donc précieuse.

Merci de réserver un bon accueil aux personnes du village qui viendront vous proposer des brioches du 04 au 09 septembre 2018.

Contact: Jean-Luc RUETSCH

Tél.: 03.89.25.84.45 ou 06.80.33.09.62 Courriel: jean-luc.ruetsch@wanadoo.fr

6. Communiqué de la Bougeotte d'Hirtzbach

☐ La Bougeotte recherche une personne susceptible de dispenser des cours de gymnastique d'entretien destinés à tous publics, à compter du 17 septembre 2018 au Foyer Saint Maurice.

Créneaux disponibles : le lundi, mardi ou mercredi de 20 h à 21 h.

Le cas échéant, l'association est disposée à financer la formation diplômante requise.

Merci de contacter la présidence, Martine HELL, au 07.84.44.05.71.

□ Avec le soutien de la Bougeotte, Patrick FUX propose d'animer un atelier de création de nichoirs à oiseaux, d'hôtels à insectes et de mangeoires, afin de sensibiliser le public à la protection des espèces menacées et à la préservation des espaces, de l'environnement et de la biodiversité, thèmes abordés dans nos écoles et illustrés par un travail remarquable réalisé par les élèves dans le parc et autour du ruisseau.

Toute personne intéressée est invitée à se rapprocher de Patrick (Tél.: 03.89.40.27.00) qui recherche également des arbres morts, bois creux et tous supports susceptibles d'héberger oiseaux (notamment ceux à réintroduire) et insectes.

7. <u>Fête patronale Saint Maurice</u>

Saint Maurice, patron de la paroisse de Hirtzbach sera fêté cette année le **dimanche 23 septembre**.

A cette occasion, la population est invitée à prendre part à la messe, célébrée à 10 h 30 en l'église St Maurice de Hirtzbach.

Elle sera suivie du traditionnel repas servi à partir de midi au Foyer St Maurice : carpes frites et salade verte ou collet fumé et salade de pommes de terre, dessert et café, au prix de 15 euros par personne (12 euros pour un enfant de moins de 12 ans) auquel vous convie le Conseil de fabrique.

Les réservations au repas seront reçues en mairie (Tél. 03.89.40.99.21) jusqu'au vendredi 14 septembre 2018, dernier délai.

Il est aussi possible d'emporter des carpes (se munir de récipients).

8. Sortie d'automne des personnes âgées

Pour sa traditionnelle sortie d'automne, la municipalité propose aux personnes intéressées de passer une agréable journée à RIBEAUVILLÉ et GÉRARDMER, le samedi 29 septembre 2018.

	Programme de la journee :
	Départ à 7 h 15 (Illberg) en direction de ROUFFACH (petit-déjeuner chez Julien) – COLMAR – RIBEAUVILLÉ ;
	Vers 10 h 00 : visite du magasin d'usine Beauvillé. Présentation succincte de l'entreprise et visionnage d'un film tourné dans les usines ;
	Vers 12 h 15 : déjeuner à l'auberge de montagne du Kebespré à LAPOUTROIE
	Au menu : Tourte chaude – salade verte Collet fumé – pommes de terre sautées Fromage de Munster Tarte aux fruits – Boule de glace Café
_	L'après-midi, continuation vers GÉRARDMER : promenade commentée en bateau sur le lac de GÉRARDMER, le plus grand lac des Vosges ;
	Retour par la vallée de Thann.
	Vers 19 h 30 : dîner de clôture au Restaurant de la Gare.
	Prix par personne comprenant le transport, le petit-déjeuner sous

Les personnes souhaitant prendre part à cette sortie sont invitées à s'inscrire auprès de la mairie (Tél.: 03.89.40.99.21) jusqu'au 21 septembre 2018, dernier délai.

forme de buffet, la visite du magasin, le déjeuner (1 café compris), la

promenade en bateau et le dîner de clôture : 68 €.

9. Bruits de voisinage - pause médiane

S'agissant de l'utilisation des tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses et de tous travaux d'extérieur émettant du bruit, il convient de respecter la pause médiane en évitant toute utilisation de machine **entre midi et 13 h 30**. Tout un chacun a le droit de déjeuner tranquillement, tâchons de ne pas l'oublier...

10. Affichage publicitaire (RAPPEL)

La saison touristique reprenant ses droits, nous rappelons aux habitants que conformément à la loi du 12 juillet 2010 limitant et encadrant l'affichage publicitaire, les enseignes apposées par les entreprises et artisans sur les clôtures, murets d'enceinte et façades des maisons ne doivent pas rester en place plus d'un mois.

Cette forme de pollution visuelle n'étant pas compatible avec la notoriété touristique et fleurie de notre beau village, nous remercions les habitants concernés de bien vouloir sensibiliser les artisans et entreprises au respect de cette recommandation en les invitant à retirer leur publicité au plus tard un mois après avoir été posée.

11. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

La Communauté de Communes Sundgau a déposé dans les mairies des communes membres de l'ex Communauté de Communes d'Altkirch (dont HIRTZBACH) les documents relatifs à la procédure d'élaboration du PLUi du secteur d'ALTKIRCH, afin d'être mis à la disposition du public.

Ces documents concernent (pour commencer) :

- le diagnostic (rapport de présentation) ;
- le projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Les autres documents d'élaboration du projet de PLUi (et notamment le plan de zonage) seront tenus à la disposition du public au fur et à mesure de leur avancement.

A cet égard, des réunions publiques seront organisées au mois de septembre 2018 afin de tenir la population informée de l'avancement du dossier et de pouvoir discuter avec elle des choix de développement de la Communauté de Communes.

Un registre est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes Sundgau et en mairie des communes membres afin que la population puisse s'exprimer sur les documents produits de façon continue et jusqu'au PLUi arrêté.

L'ensemble de ces documents a été mis en ligne sur la page internet de la procédure, à l'adresse suivante : https://www.cc-sundgau.fr/vivre-et-habiter/elaboration-du-plui-du-secteur-d-altkirch.htm

12. Taxi pour les aînés : du nouveau !

Le service de taxi pour les aînés, porté par la Communauté de Communes Sundgau, est reconduit du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018. Ce service a été amélioré et s'appelle dorénavant **Service d'Aide à la Mobilité (SAM).**

Il concerne les personnes âgées de 75 ans et plus, dans l'incapacité de se déplacer (incapacité physique ou défaut de véhicule) mais s'adresse aussi aux personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie (avec un taux d'incapacité de 80 % et plus), ainsi qu'aux personnes momentanément dans l'incapacité de conduire.

Elargissement des destinations :

Les usagers ont toujours la possibilité de circuler au sein de la Communauté de Communes Sundgau et vers les hôpitaux de Mulhouse. Mais ils peuvent désormais aussi se rendre à l'hôpital de Saint-Louis et dans les EHPAD (maisons de retraite) de la région mulhousienne, de Bellemagny, Bréchaumont, Dannemarie et Seppois-le-Bas.

A noter:

Aucune nouvelle démarche n'est à accomplir pour les personnes qui se sont déjà identifiées auprès de la Communauté de Communes Sundgau entre janvier et juin 2018.

Le carnet de transport peut être conservé jusqu'à épuisement des titres.

En revanche, toute nouvelle demande d'adhésion doit être effectuée à la Communauté de Communes Sundgau avant le premier déplacement à prévoir avec le transporteur.

Chaque personne éligible devra remplir une fiche de renseignements et prendre connaissance des conditions d'utilisation. Un carnet de transport sera alors envoyé à l'usager qui le présentera à la société de transport de sa zone au moment de son déplacement.

La zone concernant Hirtzbach (zone Nord) est couverte par le « **Taxi de la Largue** » (Tél. : 03.89.08.74.53 OU 06.98.11.77.70) ainsi que par « Movéo » (transport adapté pour les personnes en fauteuil roulant sans possibilité de transfert, Tél. : 09.82.55.00.30 ou 06.58.05.73.80).

Il est possible de réserver du lundi au vendredi (entre 8 h 30 et 17 h) auprès du transporteur, en pensant à toujours réserver la veille pour une course prévue le lendemain. Chaque usager peut ensuite se déplacer du lundi au vendredi de 7 h à 19 h et doit régler sa course directement auprès du transporteur selon la tranche kilométrique parcourue.

Le nombre de trajets est limité à 4 allers ou 2 allers/retours par usager et par mois.

Rappel:

Pour adhérer au service, il faut appeler la Communauté de Communes Sundgau au 03.89.08.36.20. Le formulaire est disponible à la Communauté de Communes, mais aussi à la Mairie et sur le site internet de la Communauté de Communes Sundgau.

Voici la grille tarifaire de l'usager :

	Tarif aller	Tarif A/R
Hirtzbach	5€	10€
0 – 10 km	7€	14 €
11 – 20 km	12€	24 €
21 – 30 km	18 €	36 €
Plus de 30 km	25€	50€

Dépliant et renseignement sur demande à la mairie (Tél. : 03.89.40.99.21).

13. <u>Transport scolaire – Collégiens et lycéens : modification du</u> système de demande de carte de transport scolaire (RAPPEL)

La Région Grand Est gère les transports scolaires et a mis en place un système d'inscription en ligne pour les collégiens et lycéens souhaitant bénéficier d'une carte de transport scolaire.

Pour la rentrée 2018/2019, la demande de carte de transport scolaire s'effectue à l'aide du formulaire accessible sur le site : https://cartebus68.transports.grandest.fr/

Le transport est gratuit pour les collégiens de moins de 16 ans et la Région participe à 65 % aux frais de transport des collégiens de plus de 16 ans et des lycéens.

14. Durant l'été, profitons du soleil en toute sécurité

Le soleil, on le sait, dope le moral et favorise la fabrication de vitamine D.

Cependant, on oublie parfois qu'il peut aussi présenter des risques, à cause du rayonnement ultraviolet (gare aux mélanomes et carcinomes de la peau et aux problèmes oculaires).

Voici donc quelques gestes essentiels à observer pour se protéger efficacement contre les risques solaires :

- recherchez l'ombre et évitez le soleil entre 12 h et 16 h;
- protégez-vous en portant T-shirt, lunettes et chapeau ;
- appliquez régulièrement de la crème solaire (indice 30 au minimum), notamment après chaque baignade;
- protégez encore plus vos enfants et n'exposez jamais les bébés au soleil;
- enfin, évitez de vous exposer aux ultraviolets artificiels en cabine de bronzage.

Consultez le site : inpes.santepubliquefrance.fr

15. Canicule

Un système d'alerte canicule et santé est mis en place chaque année du 1^{er} juin au 31 août qui permet d'alerter les autorités publiques et de surveiller un éventuel impact sanitaire d'une vague de chaleur.

L'alerte canicule est déclenchée quand la température nocturne ne descend pas en-dessous de 19° pendant trois nuits consécutives et que la température maximale atteint 35° pendant trois jours consécutifs.

4 niveaux de vigilance et d'alerte météorologique :

- veille saisonnière (vigilance verte) ;
- avertissement chaleur (vigilance jaune);
- alerte canicule (vigilance orange);
- mobilisation maximale (vigilance rouge) déclenchée sur décision du Premier Ministre.

Retrouvez toutes les alertes météorologiques sur la carte de vigilance actualisée deux fois par jour sur le site Vigilance météorologique de Météo France.

16. Remerciements

☐ Yvonne SCHREIBER, notre vice-doyenne adresse ses sincères remerciements à M. le Maire et ses adjoints, M. le Député REITZER, le Crédit Mutuel, sa famille, ses voisins, amis et tous ceux qui ont pensé à elle à l'occasion de son 95ème anniversaire.

Raymond FELLMANN a été très touché par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion de son $90^{\grave{e}me}$ anniversaire.
Il remercie en particulier M. le Maire et ses adjoints, le Crédit Mutuel, M. le Député REITZER, ses enfants, sa famille, ses amis et tous ceux qui ont pensé à lui.

- ☐ Giovanni FILIPPUTTI a quant à lui été très honoré par la visite de M. le Maire et du secrétaire de mairie à son domicile, le jour de son 80ème anniversaire. Il les en remercie chaleureusement, ainsi que ses enfants qui l'accompagnent au quotidien ;
- □ Agnès MULLER remercie de tout cœur toutes celles et ceux qui lui ont adressé des cartes de condoléances et témoignages de solidarité et de compassion, suite au décès de son très cher époux François. Elle adresse sa reconnaissance particulière à M. le Curé Doyen FRECHIN, à la chorale et à l'organiste, aux lecteurs, ainsi qu'à M. le Maire et ses adjoints, à M. le Député REITZER et à tous ceux qui ont pris part aux obsèques, sans oublier sa famille et ses proches.

17. Etat civil

■ Naissance :

- Le 20 juin 2018 à MULHOUSE est née Brytani qui fait la joie de ses parents, Thomas REINHARDT et Victoria HOFFMANN et de sa sœur Shanna;
- le 06 juillet 2018 à MULHOUSE est née Lucile qui fait la joie de ses parents, Jean-Philippe HELL et son épouse Céline née RIEB et de son frère Clément ;
- le 12 juillet 2018 à ALTKIRCH est né Arthur premier enfant de Samuel GRAFF et Valérie CATINEAUX.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents!

□ <u>Décès</u>:

- Le 06 juillet 2018 à HIRTZBACH s'est éteint François MULLER, à l'âge de 83 ans ;
- Le 20 juillet 2018 à HIRTZBACH nous a quittés Jeanne HAENNIG née SPECKLIN, à l'âge de 85 ans.

18. Les grands anniversaires du mois d'août 2018

68 ans : M. KLUSKA Jean-Paul 69 ans : Mme BOLOT Thérèse

70 ans : Mme HELL Yvette née HARTMANN

71 ans: M. HARTMANN Jean-Jacques

Mme PFLIEGER Marie Geneviève née BESANCON

72 ans : Mme HARTMANN Denise née KELLER

Mme PETIT-BOURGEOIS Françoise née MALLE

74 ans: M. BERTRAND Jean-Marie

Mme MUNCK Geneviève née WOLF

Mme NAVET Vreni née RUESS

75 ans: M. VERSINI Gérard

Mme WEIGEL Jeanne née LITZLER

77 ans : Mme BORNEQUE Jeannette née SCHLEGEL

M. WEIGEL Albert

80 ans: Mme FREYBURGER Marie-Rose née HARTMANN

86 ans : Mme HELL Irène née FEDERSPIEL 87 ans : Mme MULLER Yvette née DIRHEIMER

Mme SCHARTNER Joséphine née BRAND

88 ans: M. LOBMEYER Georges



Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél: 03.89.40.99.21 - Fax: 03.89.40.96.40 Courriel: mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

Pour la période du 01.08. au 14.08.2018 :

Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;

Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h;
Les vendredis de 17 h à 18 h 30.

Pour la période du 16.08.2018 au 31.08.2018 :

- vendredi 17.08.2018 : de 17 h à 18 h

inclus permanence Maire et adjoints;

lundi 20.08.2018: de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h;
 mercredi 22.08.2018: de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h;

vendredi 24.08.2018 : de 17 h à 18 h

inclus permanence Maire et adjoints ;

lundi 27.08.2018 : de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
 mercredi 29.08.2018 : de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;

vendredi 31.08.2018 : de 17 h à 18 h

inclus permanence Maire et adjoints.